



## Formation A2 vers A

Vous êtes **détenteur du permis A2 depuis 2 ans**, et vous souhaitez vous former à la conduite d'une motocyclette plus puissante : La Formation passerelle A2 vers A vous permettra d'obtenir un permis vous autorisant à conduire une **moto de catégorie A**, avec ou sans side-car et d'une **puissance de 35kW ou plus**.

Durée : 7 heures. La formation peut se dérouler sur 1 journée continu ou en 2 rendez vous selon les disponibilités du planning.  
Le délai de réalisation est de 15 jours.

Déroulement :

### ➤ La formation théorique, sur 2 heures :

- Durant cette séquence les stagiaires présentent leurs expériences et pratiques de la moto ;
  - Cours autour de l'accidentalité, vitesse et détectabilité sur la route ;
  - Cours autour de la conduite et des produits psychoactifs.

### ➤ La formation pratique hors circulation, sur 2 heures :

- Comportement adapté à un nouveau véhicule en circulation ;
  - Changement de direction ;
    - Le freinage ;
  - Les techniques d'inclinaison.

### ➤ La formation pratique en circulation, sur 3 heures

Il s'agit d'un **exercice de pratique sur route** durant lequel un **audit de conduite** sera effectué.

Un **bilan** suivra cet exercice, il s'axera autour du ressenti de l'élève sur sa conduite de la moto et sera agrémenté par l'enseignant de conseils et explications liées à la conduite de motocyclettes d'une puissance de 35 kW minimum.

Une attestation de suivi de formation sera délivrée ; elle ne permet pas de conduire. Il faudra attendre la réception du titre définitif catégorie A. Le centre de formation se charge de la démarche sur le site ANTS.

Veuillez trouver ci-dessous la liste des documents à prévoir pour l'inscription à la formation

- 1 code EPhotos d'identité récente aux normes ANTS (photos électroniques)
  - Copie recto/verso de la carte d'identité non périmée
  - Copie recto/verso du permis de conduire
  - Copie de la Journée d'Appel à la Défense si moins de 25 ans
  - Un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du candidat
  - (Dernier avis d'impôt ou facture eau,elec,gaz téléphone moins de 6 mois)
- Si hébergé attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et hébergé et copie de la carte d'identité recto/verso de l'hébergeant
  - 1 enveloppe de suivi 50g maxi
  - 2 timbres postaux

- Equipements obligatoires :*
- Blouson coqué coudes et épaules
  - Casque homologué
  - Gants homologués
  - Chaussures montantes en cuir au-dessus de la cheville
  - Jean (short et jogging interdits)

| <i>Prestation</i>                                                                                                       | <i>Tarif</i>     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b><i>Forfait pour l'obtention de la catégorie A pour les titulaires de la catégorie A2 (7 heures de formation)</i></b> | <i>300 euros</i> |
| <b><i>1 heure de pratique supplémentaire pour les titulaires de la catégorie A2</i></b>                                 | <i>70 euros</i>  |

*Amplitude des heures de formation : du lundi au vendredi de 8 à 12h et 13 à 19h (17h en hiver) et le samedi de 8 à 14h.*

*Amplitude des heures de formation : du lundi au vendredi de 8 à 12h et 13 à 19h (17h en hiver) et le samedi de 8 à 14h. Lieu*

*de formation : 20 Place Gambetta 62800 Liévin*

*Local avec WC, machine à café, accueil, salle de pause.*

*CONTACT : [cerpformations@outlook.fr](mailto:cerpformations@outlook.fr)*

*Tel : 09.61.58.01.69*